



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le mardi 25 octobre, Paris

Les recommandations du CNA doivent inspirer la stratégie du gouvernement en matière d'accès à l'alimentation

Après un an de travail, le Conseil national de l'alimentation (CNA) a adopté mercredi 19 octobre son dernier avis « Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire ». Sept organisations ayant participé aux travaux du CNA, appellent les pouvoirs publics et en particulier le gouvernement à s'inspirer des recommandations formulées dans cet avis pour orienter sa stratégie en matière d'accès à l'alimentation.

Un avis qui appelle à une approche systémique de la précarité alimentaire

Cet avis souligne notamment les limites du système d'aide alimentaire distributive pour répondre aux différents enjeux de la précarité alimentaire. Il appelle à une approche systémique de la précarité alimentaire et à un soutien plus fort - notamment par des financements publics pérennes - des initiatives complémentaires ou alternatives à l'aide alimentaire.

En ce sens, cet avis du CNA rejoint les enjeux soulevés depuis 2020 par les travaux du Comité de coordination de lutte contre la précarité alimentaire (Cocolupa). Il reconnaît également le rôle majeur de la restauration collective pour assurer l'accès à une alimentation de qualité et appelle à en renforcer son rôle.

Des recommandations clefs

Dans cet avis, le CNA formule 15 recommandations jugées comme « clefs ». Parmi celles-ci, les organisations soulignent :

- **Associer des citoyens et citoyennes, notamment des personnes en situation de précarité, dans leur diversité, à l'élaboration et à la validation des politiques** de prévention et de lutte contre la précarité, **à toutes les échelles de territoires.**
- Pour permettre à toutes et tous l'accès à une alimentation saine et durable, **agir sur les ressources financières des ménages** (salaires, minima sociaux y compris pour les jeunes, retraites...), y compris dans le cadre de politiques ambitieuses de création d'emplois.

- **S'assurer de la disponibilité d'une offre alimentaire de qualité** pour tous et toutes dans tous les territoires et notamment les Outremer, les quartiers prioritaires et les zones rurales.
- **Reconnaître une exception agri-alimentaire au niveau européen et français**, notamment dans le cadre des échanges commerciaux, afin de permettre d'éviter la spéculation sur les matières premières agricoles au niveau mondial.
- Inscrire le **droit à l'alimentation dans le droit français et européen** et assurer les conditions de mise en œuvre d'une démocratie alimentaire, pour garantir à chacun un accès à une alimentation saine, sûre, digne et durable.
- **Expérimenter la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation** au sein du régime général de sécurité sociale.
- **Créer un fonds permanent pour accompagner des initiatives de solidarités alimentaires ouvertes à toutes et tous** visant à l'accès à une alimentation durable et de qualité ; s'inscrivant dans une dynamique émancipatrice par un investissement fort en animation pour un partage des savoirs sur l'alimentation.

Le Réseau Civam, la Confédération paysanne, VRAC, l'Union nationale des groupements des épiceries sociales et solidaires (UGESS), ATD Quart Monde, le Réseau Action Climat et le Réseau étudiant pour une société écologique et solidaire (RESES) considèrent que cet avis du CNA voté et adopté jeudi 19 octobre représente un socle solide pour engager de réelles politiques de l'alimentation qui s'attaqueront enfin à la précarité par une approche systémique et aurait toute sa place au sein de la Stratégie Pauvreté.

Pour aller plus loin : [Consultez l'avis du CNA](#)

Contacts presse :

ATD Quart Monde : Emilie Perraudin / emilie.perraudin@atd-quartmonde.org / 06 28 61 69 05

Réseau Civam : Aurore Puel / aurore.puel@civam.fr / 06 41 03 31 35